



# Tarifs des chambres particulières (Tarifs au 01/06/2025)<sup>1</sup>

## Centre de Rééducation Fonctionnelle Paris-Nord

### Chambre BASIC

Une chambre privative de 12m<sup>2</sup> située coté boulevard, avec une orientation Est et disposant d'une salle de bain privative, d'un lit 90 cm.

150 €

### Chambre STANDARD

Une chambre privative de 12m<sup>2</sup> à 16m<sup>2</sup> pour votre confort, avec une exposition coté boulevard, orientée vers l'Est et équipée d'une salle de bain privative, d'un lit 90 cm et d'un fauteuil.

155 €

### Chambre CONFORT

Une chambre privative de 12 m<sup>2</sup> à 16 m<sup>2</sup> au calme pour plus de tranquillité située coté jardin, orientée à l'Ouest, et disposant d'une salle de bain privative, une chaise, un bureau, un fauteuil, et d'un lit 90 cm .

185€

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

<sup>(1)</sup> le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.

[www.emeis.fr](http://www.emeis.fr)



# Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2025)<sup>1</sup>

## Centre de Rééducation Fonctionnelle Paris-Nord

### Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative de 18 m<sup>2</sup> située coté jardin pour plus de confort et de tranquillité, avec une orientation à l'ouest, équipée d'un lit 90 cm, d'une salle de bain privative, un bureau, une chaise et d'un fauteuil.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : « petit déjeuner plaisir ».*

*La télévision pack canal +, le wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.*

225 €

### Chambre SUPERIEURE

Une chambre privative de 18 m<sup>2</sup> située coté jardin pour plus de confort et de tranquillité, avec une orientation à l'Ouest, équipée d'un lit 90 cm, d'une salle de bain privative, un bureau, une chaise, un fauteuil, un mini réfrigérateur, une machine à café, une bouilloire, un PAD de luminothérapie et/ou un diffuseur d'aromathérapie et d'un lit accompagnant.

*Les cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : « petit déjeuner plaisir », prestation de blanchissage, une prestation de coiffure et une prestation de massage offertes pendant le séjour (premier tarif).*

*La télévision pack canal +, le wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.*

600 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

La Clinique vous informe que le mobilier amovible (machine à café, bouilloire, mini réfrigérateur, etc) sera mis à votre disposition lors votre installation dans la chambre.

<sup>(1)</sup> le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.